1 Introduction

2 Examens médicaux par substance

- 2.1 Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, composés cycliques, <5% n-hexane
- 2.2 Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, composés cycliques
- 2.3 Acétone
- 2.4 Dioxyde de carbone (substance possédant des valeurs limites d’exposition professionnelle communautaires)
- 2.5 Propane
- 2.6 Butane
- 2.7 Isobutane

Tilte	EmillA – Examens médicaux liés aux substances du produit innotec_powerclean750ml_1248_fr
Company	PCS Innotec International NV
Date	2026-10-15
Version	Rev0
Auteur	Emilia 0.8.1





1 Introduction

Le présent rapport liste, pour chaque substance du produit **innotec_powerclean750ml_1248_fr**, les examens médicaux de la surveillance de santé des travailleurs prévus par l'Annexe VI.1-4 du Code du bien-être au travail (Belgique).

2 Examens médicaux par substance

2.1 Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, composés cycliques, <5% n-hexane

Identification

- N° CAS : 92128-66-0
- N° EINECS : 921-024-6

Non disponible

2.2 Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, composés cycliques

Identification

- N° CAS : None

- N° EINECS : 927-510-4

Non disponible

2.3 Acétone

Identification

- N° CAS : 67-64-1
- N° EINECS : 200-662-2

CODE	CATÉGORIE	EXAMEN	FRÉQUENCE
1.23.4	Cétones et dérivés halogénés	Examen dirigé (peau, yeux). Pour l'acétone: dosage de l'acétone dans l'urine.	Annuelle.

2.4 Dioxyde de carbone (substance possédant des valeurs limites d'exposition professionnelle communautaires)

Identification

- N° CAS : 124-38-9
- N° EINECS : 204-696-9

CODE	CATÉGORIE	EXAMEN	FRÉQUENCE
1.3.1	Oxyde de carbone	Détermination du taux de carboxyhémoglobine. Dans l'appréciation, le conseiller en prévention-médecin du travail tient compte des causes extra-professionnelles (tabac, circulation urbaine).	Annuelle.

2.5 Propane

Identification

- N° CAS : 74-98-6
- N° EINECS : 200-827-9

CODE	CATÉGORIE	EXAMEN	FRÉQUENCE
1.21	Hydrocarbures aliphatiques ou alicycliques.	Examen dirigé (peau). Pour le n-hexane: dosage du 2-hexanol et/ou du 2,5-hexanedione dans l'urine. Pour le cyclohexane: dosage du cyclhexanol dans l'urine.	Semestrielle.

2.6 Butane

Identification

- N° CAS : 106-97-8
- N° EINECS : 203-448-7

CODE	CATÉGORIE	EXAMEN	FRÉQUENCE
1.21	Hydrocarbures aliphatiques ou alicycliques	Examen dirigé (peau). Pour le n-hexane: dosage du 2-hexanol et/ou du 2,5-hexanedione dans l'urine. Pour le cyclohexane: dosage du cyclohexanol dans l'urine.	Semestrielle.

2.7 Isobutane

Identification

- N° CAS : 75-28-5
- N° EINECS : 200-857-2

CODE	CATÉGORIE	EXAMEN	FRÉQUENCE
1.21	Dérivés halogénés des hydrocarbures aliphatiques et alicycliques	Examen dirigé (peau). Pour le n-hexane: dosage du 2-hexanol et/ou du 2,5-hexanedione dans l'urine. Pour le cyclohexane: dosage du cyclohexanol dans l'urine.	Semestrielle.